



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud



AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire du conseil des commissaires

Avis public est par la présente donné que le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud tiendra une séance extraordinaire le 8 décembre 2015, à 20 h, à la salle 212-213 du siège social situé au, 157 rue Saint-Louis, Montmagny pour traiter des points suivants :

- Régime de tarification rétrospective à la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST)
- Entente sectorielle sur la persévérance scolaire et les carrières scientifiques et technologiques en Chaudière-Appalaches
- Modification à la résolution pour la nomination au poste de direction adjointe d'établissement à l'école secondaire de Saint-Paul et à l'école primaire de la Colline/de Sainte-Apolline (temps partiel)
- Modification à la résolution pour la nomination au poste de direction adjointe d'établissement à l'école secondaire Bon-Pasteur
- Période d'absence d'un commissaire
- Appui à l'école publique et à la démocratie scolaire
- Application du Règlement cadre sur les psychotropes (alcool, drogue, médicament)
- Motion de félicitations

Points d'information :

- Projet de loi sur la gouvernance scolaire
- Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) – Suivi aux commissions permanentes des 20 et 21 novembre 2015
- Comités de parents et élus scolaires des régions administratives de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches – Une demande simple et mobilisatrice

Donné à Montmagny, ce 3^e jour de décembre 2015
Caroline Isabelle, secrétaire générale